



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Conférence internationale sur la population et le développement

Le Caire (Égypte)

5-13 septembre 1994

CIPD 94

LE NUMERO DE SEPTEMBRE (NO. 19) DU BULLETIN "CIPD 94"

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

1. La Conférence du Caire trace "la voie qui mène à un monde meilleur"
2. Allocution de clôture de Mme Sadik
3. Nouvelles brèves
4. Du côté du Forum ONG '94
5. Manifestations annoncées

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

Secrétariat de la CIPD

220 E. 42nd St., 22nd floor

New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique

Téléphone : (212) 297-5244/5245

Télécopieur : (212) 297-5250

Numéro de téléphone pour les médias : (212) 297-5023/5030 ou 5279

E-mail: ryanw@unfpa.org

For further information, please contact: popin@undp.org
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>



LA CONFERENCE DU CAIRE

Conference internationale sur la population et le developpement

Le Caire (Egypte)

5-13 septembre 1994

CIPD 94

LE NUMERO DE SEPTEMBRE (NO. 19) DU BULLETIN "CIPD 94"

LA CONFERENCE DU CAIRE TRACE "LA VOIE QUI MENE A UN MONDE
MEILLEUR"

Le Caire -- Le Programme d'action adopte par la Conference internationale sur le population et le developpement "part du monde tel qu'il est actuellement et nous ouvre la voie qui mene a un monde meilleur", a declare Mme Nafis Sadik, Secretaire generale de la Conference, s'adressant aux delegues a la session de cloture, le 13 septembre. "Le present programme d'action", a-t-elle dit, "peut changer le monde".

Des delegations de 179 Etats (plus 7 observateurs) ont participe, huit jours durant, a des negociations laborieuses qui ont permis de mettre la derniere main au Programme. Faisant preuve de l'esprit de "rigueur, tolerance et conscience" que le Secretaire general, M. Boutros Boutros-Ghali, appelait de ses voeux dans son discours d'ouverture a la Conference, le 5 septembre, les participants se sont entendus sur un certain nombre de compromis

importants.

Le document comportant 16 chapitres qui est le fruit de ces négociations et qui a été adopté à la séance de clôture appuie fermement une nouvelle stratégie qui doit répondre aux problèmes de population, en soulignant les nombreux liens qui existent entre la population et le développement et en mettant l'accent sur la nécessité de satisfaire les besoins de chaque femme et de chaque homme plutôt que de réaliser des objectifs démographiques.

Au cœur de cette approche nouvelle il y a l'émancipation des femmes, lesquelles doivent se voir offrir une gamme de choix plus étendue par le biais d'un meilleur accès à l'éducation et aux services de santé et de la promotion de la formation professionnelle et de l'emploi. Le Programme d'action à réaliser sur 20 ans recommande de rendre la planification familiale accessible partout dans le monde d'ici à 2015 ou plus tôt dans le cadre d'une conception élargie de la santé génésique et des droits en matière de procréation, fournit une estimation du niveau des ressources nationales et de l'assistance internationale requises à cet effet, et demande aux gouvernements de mettre ces ressources à disposition.

Le Programme d'action comporte également des objectifs en matière d'éducation, en particulier pour ce qui est des filles, et préconise de réduire davantage encore la mortalité des nourrissons et la mortalité infantile et maternelle. Il traite également de questions concernant la population, l'environnement et les schémas de consommation, la famille, les migrations internes et les migrations internationales, la prévention du VIH/sida et la lutte

contre la pandémie, les activités d'information, d'éducation et de communication, la technologie et la recherche-développement. Pour la première fois, le Programme demande aux gouvernements de traiter de l'avortement à risque comme d'une des causes déterminantes de la mortalité maternelle et comme "un problème majeur de santé publique".

La nécessité urgente de lier les efforts en matière de population et de développement a été le fil conducteur des 249 exposés entendus tout au long de la session plénière qui s'est échelonnée sur une semaine, parallèlement aux négociations.

Le nombre des participants inscrits -- des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales et des organes de presse -- s'est élevé à 10 757. La presse en a rendu compte comme jamais auparavant. En outre, près de 4 000 personnes ont participé au Forum ONG 94, rassemblement indépendant qui a été organisé en marge de la Conférence.

LA SESSION D'OUVERTURE

Mme Sadik a ouvert la Conférence au Centre international des conférences du Caire, le 5 septembre à 9 h 30. Les délégués ont rapidement réglé des points d'organisation et de procédure qui avaient été abordés lors de consultations préalables à la Conférence, tenues les 3 et 4 septembre. Il s'agissait notamment du règlement intérieur, de l'organisation des travaux, notamment la constitution de la Grande Commission de la Conférence, de la désignation des membres du Comité chargé de la vérification des pouvoirs, et de l'accréditation d'organisations intergouvernementales et d'ONG supplémentaires.

Après une brève suspension des travaux, la réunion a repris et M. Boutros-Ghali s'est adressé à la séance plénière. Il a dit que la CIPD était un "moment décisif" pour la communauté internationale, qui allait y examiner la pauvreté, le développement, l'environnement, la condition de la femme, l'éducation des enfants, la santé publique, et d'autres questions ayant trait au bien-être de la population.

"Je n'exagère pas", devait-il déclarer, "en disant que c'est non seulement l'avenir de la société humaine qui dépend de votre conférence, mais également l'efficacité de l'ordre économique de la planète sur laquelle nous vivons". Et d'ajouter : "Les délégués doivent se montrer extrêmement respectueux des cultures et des croyances. Pareille tolérance doit s'affirmer avec force, au lieu de nous amener à des compromis prudents, des demi-mesures, des solutions vagues ou, pire, à des déclarations qui nous endorment dans la complaisance."

Le Président de l'Égypte, M. Mohamed Hosni Moubarak, a ensuite été élu Président de la Conférence et s'est adressé à la plénière. Il a exprimé l'espoir que la CIPD jetterait un pont entre le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest, qu'elle serait guidée par un esprit de solidarité et de responsabilité partagée et qu'elle instaurerait un équilibre entre les besoins spirituels et les besoins matériels.

Après une allocution de bienvenue de Mme Sadik, la séance plénière de la matinée a ensuite vu se succéder à la tribune le Premier Ministre de la Norvège, Mme Gro Harlem Brundtland, le Vice-Président des États-Unis, M. Albert Gore, le Premier Ministre du Pakistan, Mme Benazir Bhutto, et le Prince Mbilini, Premier

Ministre du Swaziland.

"Ce qui est en jeu a cette conference, c'est vraiment l'avenir de la democratie, selon que nous parviendrons a consolider ses fondations et a elargir son champ d'action", devait declarer Mme Brundtland. "Il nous faut emanciper notre population, l'educuer, prendre soin de sa sante, lui permettre de participer a la vie economique dans des conditions d'egalite qui lui ouvrent de larges perspectives. A defaut de quoi, la pauvrete persistera, l'ignorance atteindra des proportions pandemiques et les aspirations des humains seront etouffees sous leur nombre..."

"En adoptant le Programme d'action", devait-elle conclure, "nous prendrons un engagement, celui d'allouer davantage de ressources l'annee prochaine que nous ne l'avons fait cette annee aux systemes de soins de sante, a l'education, a la planification de la famille et a la lutte contre le sida."

"Le developpement equitable et durable et la stabilisation de la population vont de pair", devait affirmer M. Gore. "L'education et l'emancipation des femmes, les progres de l'alphabetisation, l'acces a la contraception et a des soins de sante de qualite, voila autant de facteurs dont le role est essentiel. On ne peut les mettre sur la touche en attendant que le developpement ait lieu; ils doivent aller de pair avec lui, car ils font partie du processus qui permet d'accelerer le developpement et d'en faire une realite."

"Ce dont nous avons besoin", devait souligner Mme Bhutto, "c'est d'un partenariat mondial pour ameliorer la condition humaine... En emancipant nos femmes, nous oeuvrons en faveur de

notre objectif, qui est de stabiliser la population et, ce faisant, de promouvoir la dignite humaine."

La Conference a ensuite procede a l'election des vice-presidents, a savoir : le Bresil, le Mexique, Suriname, l'Uruguay, le Venezuela, le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, la Grece, Malte, la Republique centrafricaine, l'Ethiopie, le Kenya, le Nigeria, le Senegal, la Tunisie, la Zambie, le Bangladesh, la Chine, l'Indonesie, le Japon, les Iles Marshall, le Pakistan, la Hongrie, la Roumanie et l'ex-Republique yougoslave de Macedoine.

M. Maher Mahran, Ministre egyptien de la population et du bien-etre de la famille, a ete egalement nomme vice-president de droit de la Conference. M. Fred Sai, du Ghana, a ete elu president de la Grande Commission.

A la seance pleniere du 5 septembre apres-midi, Mme Sadik a fait un expose magistral. Elle a commence par passer en revue les progres realises depuis la Conference mondiale sur la population de 1974 en ce qui concerne la fourniture de services de planification de la famille a travers le monde. A propos du Programme d'action dont la Conference etait saisie, elle a souligne que "tout le texte est sous-tendu par le principe de souverainete". Evoquant la controverse qui a surgi au sujet des references a l'avortement, elle a indique que "l'objectif est de reduire la necessite de recourir a l'avortement" et de sauver les centaines de vies maternelles qui sont le tribut quotidien leve par l'avortement a risque, en renforçant les programmes de planification de la famille et de sante genesique. "Il appartient a chaque pays de

resoudre la question conformement a sa propre legislation et a sa pratique. Ce qui est certain, c'est que cela doit se faire, au nom de l'humanite."

"Le document a ete redige de telle facon qu'il soit acceptable pour l'eventail le plus large possible de conceptions en matiere de population" a-t-elle dit, en assurant que tout serait mis en oeuvre pour trouver "une formulation acceptable pour tous" sur des questions comme le role et la fonction de la famille.

Mme Sadik a souligne egalement la necessite d'utiliser "une terminologie claire et precise" pour traiter de problemes comme celui de la grossesse des adolescentes. Selon elle, les facteurs clefs dont dependra le succes du Programme sont un "partenariat efficace" entre les gouvernements et les ONG, le developpement de la cooperation Sud-Sud et l'engagement de "consacrer des ressources financieres supplementaires a des programmes nationaux de population concus dans la perspectives d'un developpement durable".

"Le developpement durable passe par l'instauration d'un equilibre entre les besoins et les aspirations de l'homme et les ressources disponibles a cet effet", devait-elle conclure. "Au coeur du processus, il y a des hommes et des femmes, qui doivent en etre les agents et les beneficiaires. Il nous appartient d'alliger leurs fardeau, de lever les obstacles qui encombrent leur route et de leur permettre de pleinement s'epanouir en tant qu'etres humains. Tel est le fondement moral et ethique du Programme d'action."

La Conference s'est poursuivie en pleniere au cours de ce meme apres-midi et pendant cinq jour et demi, avec parfois des seances

nocturnes. Des orateurs représentant 155 Etats et des observateurs, 24 organismes, programmes et fonds des Nations Unies, 15 organisations intergouvernementales et 37 ONG y ont pris la parole. Nombre d'entre eux ont mis l'accent sur des expériences nationales en matière de population et sur des passages controversés du projet de programme d'action. Certains d'entre eux ont évoqué les liens existant entre un accroissement rapide de la population, la pauvreté et le sous-développement. Beaucoup ont souligné la relation fondamentale qui existe entre l'émancipation des femmes et le progrès économique et social.

LA GRANDE COMMISSION

Le même après-midi du 5 septembre, la Grande Commission a commencé ses travaux, en élisant comme vice-présidents M. Lionel Hurst (Antigua-et-Barbuda), M. Nicolaas Biegman (Pays-Bas) et M. Bal Baidya (Népal). M. Jerzy Holzer (Pologne) a été élu rapporteur de la Grande Commission. "Oubliez tout ce que vous avez lu jusqu'ici et efforcez-vous de lire le document de bout en bout", devait déclarer M. Sai aux délégués, en leur demandant instamment d'élaborer un projet final harmonieux, au lieu de rouvrir la discussion sur un texte qui avait déjà été approuvé.

Pendant la semaine qui a suivi, la Grande Commission s'est employée à rapprocher les points de vue et à régler les questions qui avaient empêché la troisième session du Comité préparatoire de la CIPD en avril d'approuver différentes sections du projet de programme d'action. Une grande partie des délibérations a eu lieu dans le cadre de séances informelles ou au sein de groupes de travail restreints qui ont examiné certains paragraphes.

Les negociations les plus denses ont eu lieu au sujet des chapitres II (Principes), VII (Droits en matiere de procreation et planification familiale), VIII (Sante, morbidite et mortalite, dans le cadre duquel il a ete propose de traiter de l'avortement a risque) et X (Migrations internationales, ou une controverse a eclate au sujet de la notion d'un "droit" au regroupement familial). On trouvera ci-apres quelques-uns des compromis les plus significatifs qui ont ete conclus.

Des negociations ardues, mais qui ont fini par aboutir, au sujet des paragraphes introductifs du chapitre II sur les principes ont prepare la voie a un accord sur de nombreux autres passages dont la redaction definitive n'avait pas ete arretee. Le premier paragraphe de la version finale se lit comme suit : "La mise en oeuvre des recommandations contenues dans le Programme d'action releve de la souverainete de chaque pays, conformement a sa legislation et a ses priorites en matiere de developpement, dans le plein respect de la diversite des valeurs religieuses et ethiques et des contextes culturels de sa population et conformement aux droits de l'homme reconnus universellement."

Le debat le plus long, qui est aussi celui qui a le plus retenu l'attention de la presse, concernait le paragraphe 8.25 sur l'avortement. De nombreux Etats etaient en faveur de celui des deux textes proposes qui repondait a la necessite de reduire le nombre de deces maternels dus a l'avortement a risque, tandis qu'un certain nombre d'autres Etats marquaient leur preference pour la version qui s'opposait plus fermement a l'avortement. Le compromis auquel le texte de ce paragraphe devait donner lieu ne manqua pas de faciliter l'adoption d'autres passages du texte ayant trait a la sante genesique et aux droits en matiere de procreation, a la

planification de la famille et a la maternite sans risque.

La version definitive du paragraphe 8.25 se lit comme suit :

"L'avortement ne devrait, en aucun cas, etre promu en tant que methode de planification familiale. Tous les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales interessees sont vivement invites a renforcer leur engagement en faveur de la sante de la femme, a traiter les consequences des avortements pratiques dans de mauvaises conditions de securite en tant que probleme majeur de sante publique et a reduire le recours a l'avortement en etendant et en ameliorant les services de planification familiale. La plus haute priorite doit toujours etre accordee a la prevention des grossesses non desirees et tout devrait etre fait pour eliminer la necessite de recourir a l'avortement. Les femmes qui ont des grossesses non desirees devraient avoir facilement acces a une information fiable et a des conseils empreints de comprehension. Toute mesure ou toute modification relatives a l'avortement dans le cadre du systeme de sante ne peuvent etre arretees qu'a l'echelon national ou local conformement aux procedures legislatives nationales. Dans le cas ou il n'est pas interdit par la loi, l'avortement devrait etre pratique dans de bonnes conditions de securite. Dans tous les cas, les femmes devraient avoir acces a des services de qualite pour remedier aux complications decoulant d'un avortement. Apres un avortement, des services de conseil, d'education et de planification familiale devraient etre offerts rapidement, ce qui contribuera egalement a eviter des avortements repetes."

Le paragraphe 8.25 est assorti d'une note de bas de page ainsi concue :

"L'avortement pratique dans de mauvaises conditions de securite est une intervention visant a interrompre une grossesse non desiree, qui est effectuee soit par des personnes ne possedant pas les competences necessaires, soit dans un contexte ou les conditions sanitaires minimales n'existent pas, ou les deux (OMS/MSM/92.5)."

A propos du chapitre VII, un compromis tres important a ete conclu concernant la definition (au paragraphe 7.2) des droits en matiere de procreation et de la sante genesique. La version retenue en definitive affirme "... le droit des hommes et des femmes d'etre informes et d'utiliser la methode de planification familiale de leur choix, methode qui doit etre sure, efficace, abordable et acceptable, ainsi que d'autres methodes de regulation de la fecondite de leur choix, qui ne soient pas contraires a la loi..."

Le paragraphe 7.3 dispose que les droits en matiere de procreation "ont pour fondement la reconnaissance du droit de tous les couples et des individus de decider librement et avec discernement du nombre de leurs enfants et de l'espacement de leurs naissances et de disposer des informations necessaires pour ce faire, et du droit d'acceder a la meilleure sante sexuelle et genesique possible. Ces droits comprennent aussi le droit de tous de prendre des decisions en matiere de procreation sans etre en butte a la discrimination, a la coercition ou a la violence, comme cela est dit dans les documents relatifs aux droits de l'homme."

Pour ce qui est des adolescents, le paragraphe 7.45 affirme "que les parents ont le droit, le devoir et la responsabilite de fournir des orientations et conseils appropries en ce qui concerne la sexualite et la procreation" et demande aux pays "de veiller a ce que les programmes et attitudes des fournisseurs de soins de

sante ne restreignent pas l'accès des adolescents aux services appropriés et à l'information dont ils ont besoin, y compris en ce qui concerne les maladies sexuellement transmissibles et les services sexuels."

Une autre question qui a requis de longues négociations concernait le regroupement des familles séparées à la suite des migrations internationales et le point de savoir s'il s'agissait là d'un "droit". Le texte définitif dispose que "tous les gouvernements, en particulier ceux des pays d'accueil, doivent reconnaître l'importance essentielle du regroupement familial et encourager l'incorporation de cette notion dans leur législation nationale..." Un certain nombre de délégations se sont exprimées résolument en faveur de la convocation d'une conférence mondiale sur les migrations internationales.

La section du chapitre XIII (Initiatives nationales) consacrée à la mobilisation des ressources indique les montants estimatifs annuels à prévoir de l'an 2000 à 2015 au titre des programmes de planification de la famille, services de base en matière de santé génésique, prévention des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, et activités de collecte et d'analyse des données démographiques. Ces chiffres (qui atteignent un total de 17 milliards de dollars en l'an 2000 et 21,7 milliards de dollars en 2015) ont été finalement retenus, étant entendu qu'il s'agit "de montants estimatifs donnés à titre indicatif" qu'il conviendra "de revoir et de mettre à jour ... en particulier pour ce qui est des coûts relatifs à la prestation de services en matière de santé génésique".

Le paragraphe 13.16 est conçu dans les termes suivants : "On estime, en première approximation, que les pays eux-mêmes continueront de prendre à leur charge jusqu'à deux tiers des coûts, un montant de l'ordre d'un tiers étant couvert par des financements extérieurs. Il faudra néanmoins qu'une part plus importante des ressources extérieures consenties à des conditions de faveur ou à fonds perdus revienne aux pays les moins avancés et aux autres pays en développement à faible revenu..."

La Grande Commission a adopté finalement l'ensemble du Programme d'action et l'a transmis à la plénière, le lundi 12 septembre à 19 heures.

LA SEANCE DE CLOTURE

Le mardi 13 septembre, l'assemblée plénière a adopté le rapport de la Commission chargée de la vérification des pouvoirs et a autorisé le Rapporteur général de la Conférence, M. Peter Olesk, Ministre estonien de la culture et de l'éducation, à mettre la dernière main au rapport de la Conférence et à présenter celui-ci à l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'assemblée plénière a ensuite examiné le rapport de la Grande Commission, qui est constitué par le Programme d'action (documents A/CONF.171/L.3 et Add.1 à 17). La procédure prévoyait l'adoption formelle de chacun des chapitres. Les chapitres I, III, VI, et IX à XVI ont été adoptés sans réserves. Un ou plusieurs pays ont émis des réserves au sujet de certains passages des cinq autres chapitres.

L'Algérie, s'exprimant au nom du groupe G-77 des pays en développement et de la Chine, a ensuite présenté le document

A/CONF.171/L.5 qui se prononçait en faveur de l'adoption du Programme d'action et recommandait que l'Assemblée générale approuve le Programme et examine la synthèse des rapports nationaux sur la population et le développement établie par le secrétariat de la Conférence.

Lors du débat qui a suivi, 18 pays ont formulé des réserves. Le Saint-Siège, qui ne s'était pas rallié au consensus lors des conférences sur la population de 1974 et de 1984, a indiqué qu'il se ralliait au présent consensus "d'une manière incomplète, c'est-à-dire partiellement", et qu'il acceptait les chapitres II, III, IV, IX et X. Il a approuvé le fait que l'accent est mis sur le lien existant entre la population et le développement, sur la protection de la famille et sur l'émancipation des femmes par le biais d'un meilleur accès à l'éducation et aux soins de santé, tout en précisant que le texte d'autres chapitres avait des implications qu'il ne pouvait appuyer.

Des réserves ont été formulées par l'Iran, Malte, le Pérou, le Yémen, l'Afghanistan, El Salvador, le Koweït, Djibouti, la Libye, l'Argentine, la République dominicaine, les Émirats arabes unis, le Nicaragua, le Guatemala, le Paraguay, le Honduras et l'Équateur. Toutes les réserves seront dûment consignées dans le rapport final de la Conférence.

Un certain nombre d'autres délégations ont pris la parole pour commenter le texte, sans faire aucune réserve. Finalement, le Programme d'action a été adopté par acclamation. Plusieurs autres pays ont ensuite fait des déclarations de clôture.

Puis, la Conference a exprime des remerciement officiels au Gouvernement et au peuple egyptiens pour leur hospitalite. A son tour, M. Amr Moussa, Ministre egyptien des affaires etrangeres, a felicite les delegues de l'accord auquel ils etaient parvenus.

Dans sa declaration en guise de conclusion (voir p. 3), Mme Sadik a felicite les participants d'avoir su surmonter leurs divergences et d'avoir elabore un programme d'action "historique" dans lequel "les femmes et les hommes, ainsi que leurs familles, viennent en tete des preoccupations de la communaute internationale en matiere de developpement". Et d'ajouter : "A defaut de ressources, cependant, le Programme d'action restera une promesse sur du papier."

"Par rapport a tous les autres documents anterieurs sur la population et le developpement", a-t-elle declare, "le present Programme est detaille dans son analyse, concret dans ses objectifs, precis dans ses recommandations et transparent dans sa methodologie. Dans notre domaine, il represente un bond quantique vers un etat superieur d'energie. Grace aux medias, il a deja retenu l'attention de tous les habitants du monde." Les delegues se sont leves pour applaudir Mme Sadik.

M. Mahran a prononce la cloture de la Conference, non sans saluer "l'esprit de cooperation" dont elle avait ete animee et qui avait permis d'aboutir a un accord "tout en respectant la diversite des points de vue".

*

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

Secretariat de la CIPD

220 E. 42nd St., 22nd floor

New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amerique

Telephone : (212) 297-5244/5245

Telecopieur : (212) 297-5250

Numero de telephone pour les medias : (212) 297-5023/5030 ou 5279

E-mail: ryanw@unfpa.org

For further information, please contact: popin@undp.org
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>



MADAME SADIK : LA CIPD A REPRESENTE UN "BOND QUANTIQUE"

Conference internationale sur la population et le developpement

Le Caire (Egypte)

5-13 septembre 1994

CIPD 94

LE NUMERO DE SEPTEMBRE (NO. 19) DU BULLETIN "CIPD 94"

MADAME SADIK : LA CIPD A REPRESENTE UN "BOND QUANTIQUE"

On trouvera ci-apres des extraits de la declaration faite a la seance de cloture de la CIPD par Mme Nafis Sadik, Secretaire generale de la CIPD :

La Conference qui s'acheve a ete une reussite exceptionnelle. Vous avez pousse la discussion jusqu'a l'extreme limite, mais vous n'avez jamais perdu de vue votre objectif. Vous avez defendu vos principes, mais vous avez permis a de nombreux points de vue de s'exprimer librement. Surtout, vous avez toujours garde a l'esprit que votre objectif, c'est l'action.

Vous avez saisi l'importance et la profondeur des clivages culturels, philosophiques et religieux. Vous avez appris a respecter ces differences, tout en degageant les valeurs que nous avons en partage.

Vous avez élaboré un programme d'action pour les 20 prochaines années, qui part de la réalité du monde où nous vivons et nous trace la voie d'une réalité meilleure. Le Programme énonce des buts et des recommandations très précis dans des domaines qui se renforcent mutuellement, à savoir la mortalité infantile et maternelle, l'éducation, la santé génésique et la planification de la famille. Pourtant, la portée et l'impact du Programme seront beaucoup plus vastes. Ce Programme d'action peut changer le monde.

Rien dans le Programme d'action ne limite la liberté de chaque pays d'agir comme bon lui semble dans le cadre de sa législation et de sa culture. Tout dans le Programme encourage les nations à agir ensemble dans l'intérêt de tous. Rien dans le Programme d'action ne limite la liberté des gouvernements d'agir dans l'intérêt de leur peuple; tout dans le Programme encourage la coopération entre les gouvernements et les organisations non gouvernementales, entre des groupes venant d'horizons divers et représentant des intérêts différents, et entre les femmes et les hommes.

Vous avez fait la preuve, une fois de plus, de la valeur du processus cher à l'Organisation des Nations Unies, que nous appelons le processus de formation d'un consensus. C'est un processus long et qui va jusqu'au fond des choses, qui est attentif aux distinctions les plus subtiles. Mais au bout du compte, ce processus qui paraît devoir engendrer des dissensions, cette activité consistant à découper des phrases pour ensuite les remettre ensemble nous rapproche les uns des autres. À force de découper et de recoudre, nous avons créé un vêtement multicolore, mais c'est un vêtement qui nous ira bien à tous.

Excellences, Mesdames, Messieurs, l'histoire vous saura gré de ce que vous avez accompli à la présente conférence. Ainsi quelqu'un n'a-t-il pas hésité à écrire ceci : "Ou, sinon ici, la condition fondamentale de la femme, quels que soient son statut ou l'étendue de sa liberté personnelle, a-t-elle été débattue avec autant d'intensité ou a-t-elle été considérée à ce point importante pour le siècle à venir?" Le Programme d'action que vous êtes sur le point d'adopter accorde la première place aux hommes et aux femmes et à leur famille dans le programme de développement qui est celui de la communauté internationale. C'est un programme d'action en matière de population qui accorde la première place aux personnes.

La réalisation dynamique et résolue du Programme d'action au cours des 20 prochaines années :

- * Va enfin donner aux femmes toute leur place dans le grand courant du développement, protéger leur santé, promouvoir leur éducation et encourager et récompenser leur contribution économique;
- * Fera en sorte que toute grossesse soit désirée et chaque enfant un enfant attendu;
- * Préservera les femmes des conséquences de l'avortement pratiqué dans de mauvaises conditions de sécurité;
- * Protègera la santé des adolescents et encouragera ceux-ci à adopter un comportement responsable;
- * Contribuera à la lutte contre le VIH/sida;

* Encouragera et favorisera l'éducation de tous et contribuera à combler l'écart entre les sexes en matière d'éducation;

* Sauvegardera et favorisera l'intégrité de la famille.

Vous avez passé de longues heures à discuter du point de savoir sous quel angle le Programme d'action devrait aborder l'avortement. Je crois que vous êtes parvenus à une conclusion des plus satisfaisantes. Elle répond au dessein premier, qui était d'axer la discussion sur l'avortement pratiqué dans de mauvaises conditions de sécurité en tant que problème de santé grave et qui peut être évité. L'avortement n'est pas une méthode de planification de la famille. Il y aura moins d'avortements à l'avenir, car il sera moins nécessaire de recourir à l'avortement.

La réalisation du Programme d'action va favoriser des naissances dans de meilleures conditions de sécurité, grâce à des informations et à des services qui permettront aux femmes et aux hommes de se préparer à une grossesse. Le Programme d'action reconnaît que des familles saines sont le fruit d'un choix, non du hasard ou de la chance.

Vous avez reconnu que la pauvreté est l'ennemi le plus redoutable de la liberté de choix. La pauvreté n'est pas seulement un phénomène économique, elle revêt également une dimension spirituelle. Et ici aussi, le Programme d'action a un rôle à jouer. Une des principales retombées du Programme d'action, ce sera d'attirer les femmes dans le grand courant du développement. L'amélioration de la santé et des chances en matière d'éducation,

la liberte de planifier l'avenir de leur famille, tout cela va elargir les choix economiques des femmes, tout en liberant leurs esprits.

Toutefois, s'il n'est pas assorti de ressources, le Programme d'action demeurera une promesse sur du papier. Tous les pays, qu'ils soient industrialises ou en developpement, doivent s'engager, ils doivent assumer toutes leurs responsabilites dans ce domaine. La mise en oeuvre du Programme d'action contribuera a jeter les bases d'un developpement durable, d'une croissance economique garante d'equite et de justice.

Par rapport a un document anterieur sur la population et le developpement, le present Programme d'action represente un bond quantique vers un etat d'energie superieur. Grace aux medias, il a deja retenu l'attention partout dans le monde; j'espere que ce processus va se poursuivre, de maniere que chacun puisse contribuer a la realisation de ses objectifs.

*

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

Secretariat de la CIPD

220 E. 42nd St., 22nd floor

New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amerique

Telephone : (212) 297-5244/5245

Telecopieur : (212) 297-5250

Numero de telephone pour les medias : (212) 297-5023/5030 ou 5279

E-mail: ryanw@unfpa.org

For further information, please contact: popin@undp.org
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>



NOUVELLES BREVES

Conférence internationale sur la population et le développement

Le Caire (Égypte)

5-13 septembre 1994

CIPD 94

LE NUMERO DE SEPTEMBRE (NO. 19) DU BULLETIN "CIPD 94"

NOUVELLES BREVES

Plus de 300 législateurs de 107 pays se sont réunis à l'hôtel Meridien du Caire, les 3 et 4 septembre, pour la Conférence internationale des parlementaires sur la population et le développement (CIPPD). À l'issue de discussions au sein de groupes de travail, ils ont adopté par consensus la Déclaration du Caire sur la population et le développement.

La Déclaration, qui souligne que de grands espoirs sont placés dans le succès de la CIPD, demande que la planification de la famille soit située dans le cadre élargi de la santé génésique et que soient levés les obstacles qui s'opposent à l'information et aux services dans le domaine de la planification de la famille.

La CIPPD avait été convoquée sur l'initiative du Forum asiatique sur la population et le développement, du Groupe parlementaire interaméricain sur la population et le développement,

de l'Organisation internationale des parlementaires medecins, du Comite mondial des parlementaires sur la population et le developpement et de Parliamentarians for Global Action.

*

Dans le contexte de la CIPD, la radio des Nations Unies a produit six programmes d'un quart d'heure sur des questions de population :

"Population et developpement" examine le lien existant entre l'accroissement de la population, le developpement durable et la consommation; "Droits en matiere de procreation et sante" examine la question du droit a decider de la taille de la famille, ainsi que l'importance des services de conseils (et le droit d'y avoir acces) en matiere de sexualite et de services de planification de la famille; "Egalite des sexes" analyse comment le respect porte aux femmes peut etre une des meilleure facon de stabiliser l'accroissement de la population; "Les adolescents en point de mire" examine les consequences d'une activite sexuelle precoce et la necessite de permettre aux adolescents d'avoir acces a l'information et a des services de conseils concernant la sexualite; "Responsabilite des hommes" encourage les hommes a assumer la responsabilite de leur sexualite, de leur comportement en matiere de procreation, ainsi que des enfants qu'ils ont; "Migrations" examine un phenomene qui gagne en ampleur, celui d'hommes et de femmes quittant leur patrie pour fuir des conflits ou des persecutions ou dans l'espoir de trouver ailleurs une vie meilleure.

Chacun de ces six programmes est disponible en anglais,

espagnol et Swahili (quatre des six programmes sont disponibles en arabe, bengali, chinois, francais, francais creole, hindi, indonesien, neerlandais, russe et urdu). S'adresser a la radio des Nations Unies, bureau S-850F, Organisation des Nations Unies, New York, NY 10017; tel. : 212-963-6977; fax : 212-963-1307.

*

Le Reseau d'information sur la population (POPIN) de la Division de la population de l'ONU avait mis en place un centre de communications et de references sur les lieux de la Conference a l'effet de diffuser des documents concernant la CIPD et de faciliter une participation a travers le monde aux activites liees a la Conference. Les collaborateurs rassemblaient au fur et a mesure toutes les declarations faites a la pleniere de la CIPD et alimentaient ainsi le reseau POPIN, accessible lui-meme a travers le systeme Internet (reseau informatique et courrier electronique).

Un grand nombre de delegues, de journalistes et d'ONG ont utilise les services de ce centre pour reproduire les declarations et autres informations sur la population, tandis qu'ils etaient des milliers de par le monde a avoir acces electroniquement a ces informations grace aux moyens ainsi mis en place. Le centre a beneficie d'un soutien technique fourni par le Centre d'appui a l'information et a la decision du Gouvernement egyptien et par l'Association for Progressive Communication.

*

Quatre quotidiens independants consacres a la CIPD ont ete produits et distribues a la Conference du Caire. Dans chacun d'entre eux, on

pouvait lire, chaque jour, un compte rendu des activités de la plénière et de la Grande Commission, des analyses portant sur les questions en négociation, des entretiens avec des participants et des articles de fond émanant du monde entier concernant un vaste éventail de thèmes liés à la population et au développement.

Ces quotidiens étaient : The Earth Times, publiée en anglais par la Earth Times Foundation ayant son siège à New York; Terra Viva, publiée en anglais par l'agence de presse sans but lucratif Inter Press Service; Vivre autrement, publiée en français par l'organisation ENDA tiers monde ayant son siège à Dakar; ICPD Watch, publiée pour l'essentiel en anglais (avec certains articles en français et en espagnol) par l'organisation Women's Feature Service ayant son siège à New Delhi. À l'exception d'ICPD Watch, ces quotidiens ont été produits en association avec le journal cairote Al-Ahram.

Il faut signaler également la parution quotidienne du Earth Negotiations Bulletin, où l'on pouvait lire de bonnes synthèses des déclarations et négociations à la CIPD (ce bulletin était également accessible sur plusieurs réseaux informatiques).

*

Pour permettre aux parlementaires participant à la CIPD à des titres divers de se rencontrer, l'Assemblée nationale égyptienne a organisé le 7 septembre, en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP) une journée pour les parlementaires, qui a été présidée par M. Ahmed Fathi Sorour, Speaker de l'Assemblée, et à laquelle ont pris part 281 parlementaires de 72 pays.

S'adressant a la reunion, le President du Conseil de l'UIP, Sir Michael Marshall, a fait observer que l'UIP s'etait toujours interessee aux questions de population et il declare que la population "devrait etre abordee comme un aspect du developpement et non comme un probleme sectoriel".

*

Plus de 100 jeunes hommes et femmes venant de toutes les regions du monde et de tous les horizons culturels, religieux et politiques ont participe a une consultation internationale intitulee "International NGO Youth Consultation on Population and Development", qui s'est tenue au Caire du 31 aout au 4 septembre.

Les discussions et recommandations ont ete axees sur la necessite de former les jeunes et de les mobiliser sur les questions ayant trait a la sante des adolescents, a la sante sexuelle et genesique, au developpement durable, a la protection de l'environnement et aux droits de l'homme, a la grossesse des adolescentes et a un comportement sexuel sans risque.

La consultation etait organisee par la Federation internationale des societes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Federation internationale de la planification de la famille, le Mouvement international des jeunes et des etudiants pour les Nations Unies, la Societe pour le developpement international, l'Assemblee mondiale de la jeunesse, l'Association mondiale des guides et des scouts, le Conseil oecumenique des eglises, l'Organisation mondiale du scoutisme et la World Young Women's Christian Association.

*

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

Secretariat de la CIPD

220 E. 42nd St., 22nd floor

New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amerique

Telephone : (212) 297-5244/5245

Telecopieur : (212) 297-5250

Numero de telephone pour les medias : (212) 297-5023/5030 ou 5279

E-mail: ryanw@unfpa.org

For further information, please contact: popin@undp.org
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>



DU COTE DU FORUM ONG '94

Conférence internationale sur la population et le développement

Le Caire (Égypte)

5-13 septembre 1994

CIPD 94

LE NUMERO DE SEPTEMBRE (NO. 19) DU BULLETIN "CIPD 94"

DU COTE DU FORUM ONG '94

Au stade couvert du Caire, proche du Centre international de conférence où se tenait la CIPD, quelque 4 000 représentants de plus de 1 500 organisations non gouvernementales de 133 pays ont échangé des expériences et des opinions sur un vaste éventail de thèmes liés à la Conférence. Le Forum ONG '94, qui s'est tenu du 4 au 12 septembre, a proposé à ses participants un programme aussi animé que varié, avec plus de 90 réunions chaque jour.

Chaque matinée commençait par la réunion de cinq grands groupes. Outre les groupes de la jeunesse, de l'environnement et des femmes, qui s'étaient déjà réunis pendant la troisième session du Comité préparatoire de la CIPD en avril, il y avait un groupe religieux constitué des principaux groupes et courants religieux et un groupe "pro-life".

Le Groupe des femmes, qui était le plus nombreux, réunissait

chaque jour de 400 a 500 participants. Beaucoup de ses membres se sont impliqués activement dans des activités de couloir à la CIPD. Chaque matin, après un aperçu de l'état des négociations à la Grande Commission de la Conférence, les activités de couloir de la journée faisaient l'objet d'une discussion.

Le samedi 10 septembre, la Secrétaire générale de la CIPD, Mme Nafis Sadik, a rendu visite au Groupe des femmes et l'a félicité de la haute tenue de ses travaux. A cette occasion, elle devait recevoir un accueil des plus enthousiastes. Beaucoup de femmes étaient très émuës du fait de cette visite spontanée. Certaines devaient dire qu'il s'agissait là du point culminant de leur séjour au Caire.

Les autres groupes étaient plus restreints, allant de 15 participants dans le groupe pro-life à 200 ou 300 dans le groupe de l'environnement. La plupart des groupes ont publié une déclaration finale, dans laquelle était souvent soulignée l'importance du processus qui suivra la Conférence du Caire.

Chaque jour, les nombreux auditoriums et salles de réunion ont accueilli des douzaines de tables rondes et de débats organisés par des ONG du monde entier. Quelques grands thèmes ont dominé le débat : l'émancipation des femmes, la santé génésique, les droits de l'homme, la religion, l'environnement et le développement.

Lors des séances consacrées à la religion, la population et le développement, nombre de participants ont signalé que c'était la première fois qu'ils avaient la possibilité d'un échange de vues franc et ouvert sur les questions de population et de santé

genesique, tant au sein de leur propre confession qu'au-dela de celle-ci. Cette assemblee oecumenique spontanee et sans precedent etait mue notamment par ce que les organisateurs ont appele la necessite de permettre aux courants religieux dominants de s'exprimer face a l'extremisme religieux. Certains participants se sont dits decus par ce qui leur a paru une couverture mediatique negative, en ce qu'elle etait axee sur des groupes religieux dont les vues n'etaient pas representatives de la majorite des fideles/adherents dans leurs pays.

Il ressort d'entretiens avec des participants au Forum qu'ils etaient, dans leur ensemble, tres heureux de pouvoir parler franchement de questions qui n'avaient jamais ete abordees de maniere aussi ouvertes lors de reunions precedentes. Pour de nombreuses femmes, c'etait un grand soulagement de pouvoir en toute liberte exprimer et partager leur indignation et leur insatisfaction a propos de problemes comme l'avortement pratique dans des conditions de mauvaise securite, la grossesse des adolescentes, l'avortement avec selection des foetus selon le sexe, l'infanticide dont etaient victimes les filles, la discrimination pratiquee a l'egard des filles, le mariage et la prostitution des enfants, l'incurie professionnelle dont se rendaient coupables certains fournisseurs de soins de sante genesique, les programmes de planification familiale de caractere coercitif, la mutilation de l'appareil genital feminin, le viol, l'inceste et les autres formes de violence exercees a l'encontre des femmes.

Certains participants ont estime cependant que la CIPD aurait du mettre davantage l'accent sur les grandes questions de developpement, dont l'attenuation de la pauvrete, la justice economique internationale et l'impact des programmes d'ajustement

structurel. Un certain nombre de groupes de l'hémisphère Sud ont déploré ce qu'ils ont appelé un manque d'attention aux questions écologiques, en particulier la consommation excessive, le gaspillage et la pollution de l'environnement dans les pays riches de l'hémisphère Nord.

La plupart des participants ont paru apprécier le climat de civilité dans lequel se sont déroulés les échanges du Forum (en dépit de certains heurts qui se sont produits entre les tenants de vues radicalement opposées et auxquels on a fait beaucoup de publicité). Malgré les profondes différences qui apparaissaient dans les points de vue des groupes participants, les échanges ont été généralement empreints de respect mutuel.

Les participants au Forum ont été en général satisfaits du niveau de participation des ONG au processus préparatoire de la Conférence du Caire et à la Conférence elle-même. La plupart ont paru satisfaits de la qualité des services fournis sur le site du Forum ONG et impressionnés par la manière dont l'événement avait été préparé et par l'ampleur du programme qui leur était proposé.

Il a été beaucoup question dans les derniers jours du Forum de ce qui allait se passer après Le Caire, comment la mise en œuvre du Programme d'action allait être assurée et comment se ferait le suivi au niveau des gouvernements. À cet égard, le Groupe des femmes a publié un programme d'action pour l'après-Conférence. On a beaucoup discuté également de ce qu'il fallait faire pour s'assurer que les accords réalisés au Caire sur des questions aussi importantes que la santé et l'égalité des sexes soient relayés à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995.

*

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

Secretariat de la CIPD

220 E. 42nd St., 22nd floor

New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amerique

Telephone : (212) 297-5244/5245

Telecopieur : (212) 297-5250

Numero de telephone pour les medias : (212) 297-5023/5030 ou 5279

E-mail: ryanw@unfpa.org

For further information, please contact: popin@undp.org
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>



MANIFESTATIONS ANNONCEES

Conférence internationale sur la population et le développement

Le Caire (Égypte)

5-13 septembre 1994

CIPD 94

LE NUMERO DE SEPTEMBRE (NO. 19) DU BULLETIN "CIPD 94"

MANIFESTATIONS ANNONCEES

1994

Du 20 septembre à la mi-décembre

Siège des Nations Unies

New York

Quarante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Examen du rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement.

20 octobre

Siège des Nations Unies

New York

Célébration du 25^e anniversaire de la création du Fonds des Nations Unies pour la population

1995

16-17 janvier

Siege des Nations Unies

New York

Troisieme session du Comite preparatoire du Sommet mondial pour le
developpement social.

6-12 mars

Copenhague (Danemark)

Sommet mondial pour le developpement social

26 juin

San Francisco (Etats-Unis)

Celebration du cinquanteenaire de la signature de la Charte des
Nations Unies.

4-15 septembre

Beijing (Chine)

Quatrieme Conference mondiale sur les femmes

22-24 octobre

Siege des Nations Unies

New York

Seance extraordinaire de l'Assemblee generale des Nations Unies
pour commemorer le cinquanteenaire de l'Organisation des
Nations Unies.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

Secretariat de la CIPD

220 E. 42nd St., 22nd floor

New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amerique

Telephone : (212) 297-5244/5245

Telecopieur : (212) 297-5250

Numero de telephone pour les medias : (212) 297-5023/5030 ou 5279

E-mail: ryanw@unfpa.org

For further information, please contact: popin@undp.org
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>